S'informer, débattre & co-construire le projet des « Fermes agricoles de la Grande Ruelle »

La concertation préalable volontaire est organisée du **11 juin au 13 juillet 2025 sur le territoire.**

La démarche consiste **à présenter le projet aux habitants et aux usagers** afin de recueillir leurs **questionnements, commentaires et contributions,** en particulier sur la question de son intégration paysagère et des synergies avec le territoire.

Toutes les contributions **enregistrées feront l'objet d'un bilan** rédigé par le cabinet Willing, un tiers indépendant garantissant l'impartialité et la neutralité de cette concertation.

Les enseignements seront extraits pour enrichir le projet avant le dépôt des autorisations administratives avant fin 2025.

Du 11 juin au 13 juillet 2025 : les rendez-vous sur le territoire !

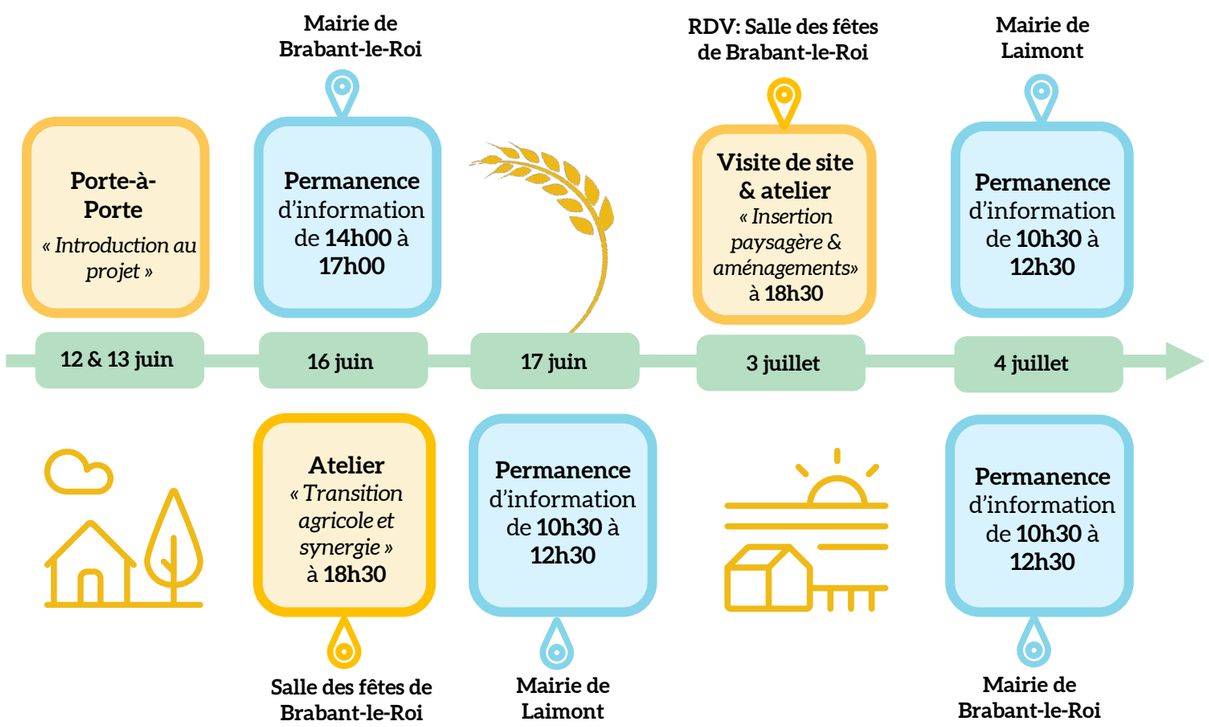

Outre la présente lettre, les modalités d'information comprennent la diffusion **d'un avis de concertation** 10 jours avant le début de la concertation, par **voie d'affichage** à la mairie de Brabant-le-Roi et de Laimont.

À partir du 11 juin 2025, un **registre de participation** physique sera également accessible aux horaires d'ouverture des mairies pour recueillir les observations du public pendant toute la durée de la concertation.

Les citoyens pourront également s'informer, participer et retrouver toute l'actualité des fermes agrivoltaïques de la Grande Ruelle sur le site internet du projet :

grande-ruelle-agripv.fr

Pour contribuer ou s'informer en continu :

grande-ruelle-agripv.fr

Échanger avec le maître d'ouvrage :

Green Lighthouse Développement
51 rue Stanislas
54000 Nancy
Contact : grande.ruelle@glhd.fr

Les fermes agrivoltaïques de la Grande Ruelle

Lettre d'information N°1 — Juin 2025

Résumé du projet

Depuis 2021, l'élevage bovin et l'exploitation céréalière des familles PALIN et MAILLARD **se sont regroupés afin d'affronter ensemble** des problématiques auxquelles chacun fait face individuellement.

Soucieux d'améliorer la **résilience de leurs exploitations** face aux défis climatiques et économiques, ils étudient actuellement la faisabilité de deux projets agrivoltaïques en synergie.

L'objectif est **de conjuguer production agricole et énergie solaire**, pour mutualiser les ressources et renforcer les exploitations tout en répondant aux exigences environnementales et économiques.

Pour **concrétiser leur projet**, les deux familles se font accompagner par **GLHD**, un spécialiste français habitué à développer des dynamiques collectives et territoriales.

Chers voisins, chers amis, chers confrères,

« Aujourd'hui, nous souhaitons vous partager notre enthousiasme et notre engagement envers un projet qui nous tient particulièrement à cœur : le projet des Fermes agrivoltaïques de la Grande Ruelle.

Depuis 2021, nos deux exploitations bovines et céréalières se sont déjà rapprochées pour affronter, dans une logique de solidarité locale, les pressions agricoles actuelles : hausse des prix du fourrage, dépendance aux achats de matières premières, sécheresses, volatilité des marchés des produits agricoles… Elles poursuivent aujourd'hui leur engagement réciproque au sein des Fermes agrivoltaïques de la Grande Ruelle.

Ce projet représente bien plus qu'une simple source d'énergie renouvelable pour nous. Associé à la mutualisation de nos activités agricoles respectives, il permettra d'assurer pour nos deux exploitations un filet de sécurité considérable face aux évènements climatiques extrêmes et à l'instabilité des prix toujours plus incertaine.

C'est pourquoi, nous vous invitons à nous rejoindre dans la démarche de co-construction qui accompagne le développement de nos deux projets agrivoltaïques. Votre participation à la concertation est essentielle pour façonner ensemble un projet porteur de sens. »

Valérie, Florent et Maxime PALIN
Alban MAILLARD

L'AGRIVOLTAÏSME : Un levier pour l'avenir agricole

En réalisant une **co-production de deux activités sur le même sol**, agricole et énergétique, l'agrivoltaïsme représente une solution de nouvelle génération permettant aux agriculteurs de **concilier de multiples transitions** : agricole, écologique, économique, alimentaire… **Sans déforestation ni artificialisation**, cette innovation prend tout son sens au regard d'une profession en quête de changement durable de ses pratiques : s'adapter aux exigences environnementales, garantir la pérennité des exploitations.

Deux projets motivés par la solidarité locale

Porté par deux exploitations agricoles aux **activités complémentaires**, le projet des fermes agrivoltaïques de la Grande Ruelle est né d'une **volonté commune de renforcer la résilience** face aux aléas climatiques, de **pérenniser les exploitations** et de faciliter l'installation de Maxime, le fils de Valérie et Florent.

Après une phase d'études approfondies et de concertation institutionnelle qui se sont déroulées en 2023, **le projet a été réajusté** pour répondre aux orientations de la Charte départementale sur l'agrivoltaïsme de la Meuse.

Il se décline désormais en **deux projets distincts, mais complémentaires,** ce qui permet de préserver l'esprit de solidarité, de coopération et la synergie agricole qui en constitue le fondement de la collaboration entre les PALIN et les MAILLARD.

LES FERMES AGRIVOLTAÏQUES DE LA GRANDE RUELLE – LA FERME DE LA CROISETTE

LES FERMES AGRIVOLTAÏQUES DE LA GRANDE RUELLE – LA FERME DE BIAT

Les recettes générées par chaque projet agrivoltaïque constitueront un levier essentiel pour **accompagner les transitions** portées par les deux exploitations. Ils contribueront à répondre aux **nouvelles attentes sociétales**, en soutenant la production de fourrage biologique, la valorisation de la viande en circuits courts, l'adaptation des rotations culturales et la structuration d'un réseau local de commercialisation.

Les chiffres clés du projet

1 **Projet agricole collectif et solidaire** : des cultures fourragères pour assurer la pérennité de l'élevage bovin en assurant l'autonomie fourragère de l'exploitation

1 **Installation** d'un jeune agriculteur

2 **Projets agrivoltaïques** : un système agrivoltaïque par ferme au service de sa propre résilience agricole

Les objectifs du projet

Grâce à la dynamique engagée par les deux familles, le projet permet d'assurer un **filet de sécurité face aux problématiques rencontrées** : évènements climatiques extrêmes, volatilité des prix et crises sanitaires de l'élevage.

Il contribue également à :

- **Assurer l'autonomie fourragère d'une ferme engagée dans l'agriculture biologique**
  Face aux sécheresses précoces qui obligent à nourrir les bêtes dès juillet, le projet permet de retrouver une autosuffisance en fourrage bio et de rompre la dépendance aux achats extérieurs de plus en plus coûteux.
- **Donner accès à de nouvelles parcelles indispensables à la production fourragère**
  La mutualisation avec les terres céréalières d'Alban Maillard offre des hectares supplémentaires dédiés à la production de fourrage, élargissant significativement la capacité productive de l'élevage.
- **Soutenir l'installation d'un jeune passionné dans une activité d'élevage en déclin départemental**
  Le projet sécurise la reprise de Maxime Palin en lui garantissant une exploitation viable et moderne, contribuant au renouvellement générationnel dans un secteur fragilisé en Meuse.
- **Apporter un outil de protection des cultures et des pâtures**
  L'ombrage des panneaux protège les productions végétales des brûlures estivales, maintient l'herbe plus verte et offre aux animaux des zones de fraîcheur indispensables à leur bien-être.
- **Mettre en place une rotation des cultures et éviter l'épuisement des terres**
  Le système agrivoltaïque permet d'optimiser l'usage des parcelles par une rotation raisonnée, préservant la fertilité des sols sur le long terme.

2 **Exploitations** impliquées

4 **Exploitants** porteurs du projet

50 **MWc** de puissance estimée

130 **Ha** de zone d'étude

La localisation du projet

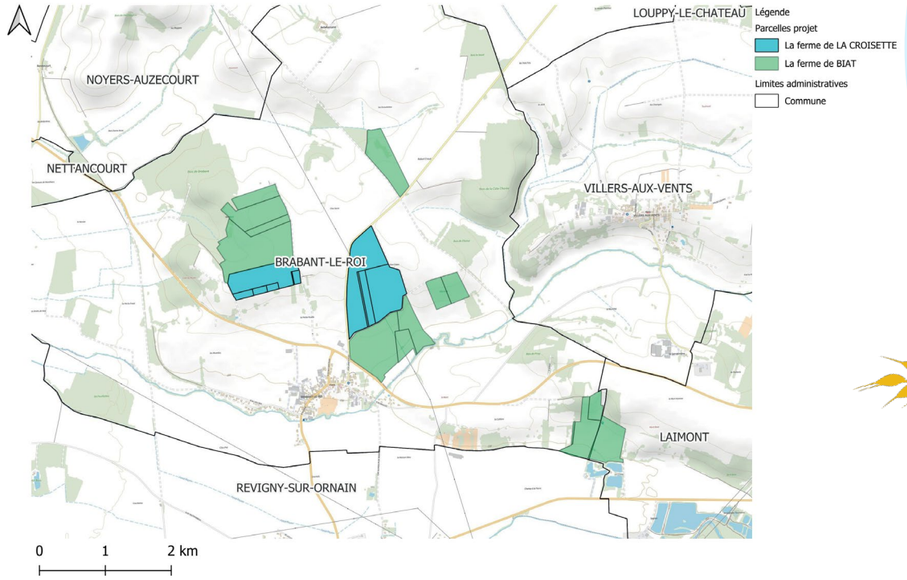

Des engagements en faveur du territoire

Le projet des fermes agrivoltaïques de la Grande Ruelle permet de répondre aux contraintes agricoles concrètes des familles PALIN et MAILLARD tout en offrant des avantages significatifs pour l'avenir du territoire :

- **Renforcer le tissu rural local** : en facilitant l'installation d'un jeune agriculteur et en assurant la continuité d'exploitations familiales, le projet soutient le maintien d'une activité économique et sociale au cœur de la Meuse.
- **Soutenir l'attractivité du territoire** : en intégrant innovation agricole et production d'énergie solaire, le projet positionne la commune comme un territoire dynamique, engagé dans la transition écologique.
- **Favoriser une production d'énergie locale et décarbonée** : l'électricité renouvelable injectée dans le réseau renforce la souveraineté énergétique et contribue aux objectifs climatiques régionaux.
- **Générer des externalités positives en matière d'usages** : le projet soutient les usages existants et ouvre la voie à de nouveaux usages sur le territoire, favorisant la sensibilisation à la transition agricole et énergétique.
  Il introduit également un dialogue renforcé avec les habitants et les acteurs institutionnels locaux.

Des études en cours sur le territoire

Accompagnés depuis 2022 par **Green Lighthouse Développement** (GLHD), **spécialiste français** des projets agrivoltaïques, les agriculteurs ont engagé des études approfondies pour garantir que leurs deux projets **respectent à la fois les exigences environnementales et agricoles.**

De **l'étude faune-flore au diagnostic paysager** en passant par les approfondissements de l'état agricole, toutes ces démarches, réalisées par des **tiers indépendants,** visent à concevoir un projet sur-mesure et adapté à son environnement. Ces études au temps long permettent d'identifier les **enjeux du projet** qui seront **présentés aux usagers du territoire et enrichis collectivement.**

L'ensemble de ces résultats, comme des enseignements de la concertation citoyenne, permettront d'alimenter la **conception du projet agrivoltaïque.** Ces études seront rassemblées et transmises lors du dépôt de la demande d'autorisation.

GLHD – Cultivateur d'énergie